



## BREVET SURVEILLANT DE BAINNADE

### OBJECTIFS

Après obtention de la certification, les participants seront qualifiés pour occuper la fonction de Surveillant de baignade dans le cadre d'un ACM. A l'issue de cette formation, ils seront capables de :

- Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

### CONTENU

Au cours de ces journées seront abordés les points suivants :

- Rôle et la fonction du surveillant de baignade
- Réglementation des baignades
- Organiser les baignades
- Prévenir les risques de noyade
- Porter assistance au noyé
- Les gestes de première urgence
- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Premières approches de l'eau
- Préparer en équipe les animations autour de l'eau
- Validation de la formation PSC1

### MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Les attentes des participants sont répertoriées par le formateur au début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances.

Au cours de la formation, l'équipe pédagogique évalue les candidats à l'aide du livret fédéral de certification annexé au livret de surveillant de baignade. La méthode pédagogique alterne les exercices pratiques (mises en situations, cas concrets de synthèse) et les enseignements théoriques.

Documents remis : Livret de surveillant de baignade, mémentos du sauveteur, certificat PSC, diplôme du BSB

### SUIVI ET EVALUATION

Emargement par les stagiaires et intervenants

Quatre épreuves éliminatoires :

- Le lancer de ballon
- Le 50 mètres sauvetage mannequin
- Un parcours de 200 mètres en nage libre avec franchissement d'obstacles (sans limite de temps)
- Epreuve pratique de soin de 1ère urgence aux noyés

Deux épreuves théoriques :

- Questions relatives à la réglementation et à l'organisation des baignades dans les accueils collectifs de mineurs
- Questions relatives à la prévention des noyades

Questionnaire de satisfaction en ligne

Attestation de fin de formation

### INTERVENANT

Formateur FFSS

(Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme)  
du Comité Départemental FFSS 85

### REFERENTS PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Référente pédagogique : Sophie PACÉ

Référente administrative : Kylie DEFONTAINE

FAMILLES RURALES Fédération départementale  
Maison des Familles - 119 bd des Etats-Unis - B.P. 40079  
85002 La Roche-sur-Yon cedex  
Tél. : 02 51 44 37 92  
Mail : [formation@famillesrurales85.org](mailto:formation@famillesrurales85.org)  
Siret : 337 929 533 00038  
N° d'enregistrement auprès de la préfecture : 52850098885  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément)

### PUBLIC

Tout public souhaitant encadrer la baignade des enfants et des jeunes dans le cadre des ACM

### NOMBRE DE PLACES

De 6 à 20 personnes

### CONNAISSANCES REQUISES

Avoir 18 ans au 1er juillet 2022  
Etre reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage (certificat médical de moins de 3 mois obligatoire)  
Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation

### DATES

14 avril, et du 17 au 20 avril 2023

### DUREE ET HORAIRES

5 jours : 35h00  
De 8h30 à 17h00

### LIEU

Poiré Sur Vie

### MODALITES D'INSCRIPTION

Au plus tard, 15 jours avant le début de la formation

### COÛT

Par participant et par jour : 120 € soit un total de 600 €

Pour un groupe (supérieur au nombre minimum de places) : nous contacter